

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin**

No de la résolution



**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE CAPITAINE-LUC-FORTIN**

RÉUNION ORDINAIRE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la première réunion du conseil d'établissement tenu ce 21^e jour du mois de septembre 2020 à 18 h 30 à l'école Capitaine Luc-Fortin édifice Saint-Joseph au 610, rue Principale à Saint-Sébastien.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Johanne Savoie, directrice
- Frédéric Davignon, président du conseil d'établissement
- Alexandra Courtemanche, soutien
- Josianne Duval-Beaudin, parent
- Mélanie Ménard, parent
- Fauve D'Amour-Thibodeau, parent
- Mélissa Huard, technicienne de service de garde
- Marie-Eve Millaire, professionnel
- Mélanie Lorrain, enseignante
- Nancy Desjardins, enseignante
- Annie Laplante, parent substitut

ÉTAIENT ABSENTS

- Roxanne Dazé, parent

1. Ouverture de la séance par la direction et vérification du quorum

Le lundi 21 septembre 2020, Madame Johanne Savoie, directrice de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 31.

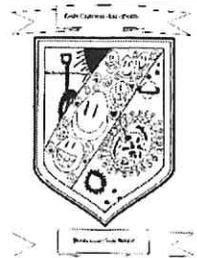
Madame Annie Laplante est présente en remplacement de Madame Roxanne Dazé.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Madame Johanne Savoie.

Il est proposé par M^{me} Nancy Desjardins et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin**

CLF 21-09-2020

46

3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2020

Les membres du conseil qui étaient présents l'année dernière ont préalablement lu le procès-verbal du 15 juin 2020.

Il est proposé par M. Frédéric Davignon et résolu que le procès-verbal de la séance du 15 juin 2020 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité

4. Élection au poste de président, secrétaire et substitut du président.

Madame Johanne Savoie, informe les membres qu'il y a lieu de élire un membre du conseil d'établissement comme président, comme substitut du président et comme secrétaire.

M^{me} Mélanie Ménard **propose** M. Frédéric Davignon pour agir comme président du conseil d'établissement de l'école.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Marie-Eve Millaire **propose** M^{me} Alexandra Courtemanche pour agir comme secrétaire du conseil d'établissement de l'école.

Adopté à l'unanimité

M. Frédéric Davignon **propose** M^{me} Mélanie Ménard pour agir comme substitut du président du conseil d'établissement de l'école.

Adopté à l'unanimité

CLF 21-09-2020

48

5. Question du public (10 min)

Aucun public.

CLF 21-09-2020

49



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Capitaine-Luc-Fortin

6. Points du président

6.1 Fonction et pouvoir du CÉ (document séance tenante)

6.2 Règles de régie interne (document joint) (approbation)

M^{me} Johanne Savoie informe les membres du document des règles de régie interne ainsi que les modifications apportées.

- Changement de l'appellation Commission scolaire pour Centre de services scolaire;
- Envoi des documents du CÉ 3 jours avant la réunion au lieu de 5 jours;
- Ajout de la plateforme TEAMS pour assister à la réunion;
- Changement d'heure pour 18 h 30 à 20 h 30;
- 8 \$ pour le gardiennage.

Il est proposé par M^{me} Josianne Duval-Beaudin et résolu que les règles de régie interne soient approuvées telles que modifiées.

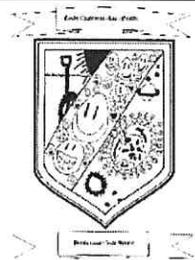
Approuvé à l'unanimité

6.3 Règles de nomination des substituts (approbation)

Approuvé lors de l'assemblée générale de parents.

M. Frédéric Davignon mentionne que pour assurer un meilleur suivi, c'est préférable que ce soit la même personne qui remplace.

- Madame Ana-Maria Martin
- Madame Rachel Fontaine
- Madame Annie Laplante



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Capitaine-Luc-Fortin

6.4 Calendrier des réunions des membres. (Adoption)

Les membres du conseil d'établissement se concertent pour déterminer les dates des prochaines réunions. Les dates retenues sont les suivantes :

- Lundi 26 octobre 2020;
- Lundi 7 décembre 2020;
- Lundi 25 janvier 2021;
- Lundi 15 mars 2021;
- Lundi 3 mai 2021;
- Lundi 14 juin 2021.

Il est proposé par M^{me} Nancy Desjardins et résolu que le calendrier des réunions soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

CLF 21-09-2020

51

6.5 Budget de fonctionnement CÉ. (Adoption)

M. Frédéric Davignon informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement demeure à 400 \$ et que ce budget sert à rembourser les frais de déplacement et de gardiennage relié au soir de réunion du CÉ. Une résolution peut être faite pour déterminer comment octroyer le montant restant. Les années passées, ce budget a servi à payer des activités pour les élèves.

Il est proposé par M^{me} Marie-Eve Millaire et résolu que le budget de fonctionnement du CÉ soit adopté.

Adopté à l'unanimité

CLF 21-09-2020

52

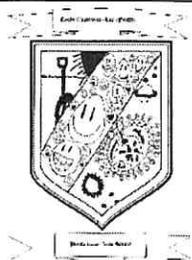
6.6 Nomination du représentant de la communauté (approbation)

Il est proposé par M^{me} Mélanie Ménard et résolu que M^{me} Danielle Charbonneau, mairesse de la municipalité d'Henryville, participe aux réunions en tant que représentante de la communauté.

Approuvé à l'unanimité

CLF 21-09-2020

53



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Capitaine-Luc-Fortin

CLF 21-09-2020

54

6.7 Approbation du bilan du CÉ de 2019-2020. (Approbation) (document séance tenante)

Il est proposé par M^{me} Josianne Duval-Beaudin et résolu que le bilan du conseil d'établissement soit approuvé avec les modifications apportées.

Approuvé à l'unanimité

6.8 Résolution des approbations par courriel

- Règles de fonctionnement du SDG (approbation)

Il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain et résolu que les règles de fonctionnement du service de garde soient approuvées.

Approuvé à l'unanimité

CLF 21-09-2020

55

7. Points de la directrice

7.1 Adoption du budget initial (adoption) (document séance tenante)

M^{me} Johanne Savoie présente le tableau du budget.

Il est proposé par M^{me} Nancy Desjardins et résolu que le budget initial soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

CLF 21-09-2020

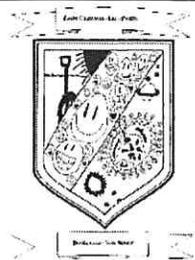
56

7.2 FDS : état de la situation dans les deux édifices (information)

M^{me} Johanne Savoie présente le tableau des fonds à destinations spéciales.

7.3 Organisation scolaire : Clientèle au 30 septembre (information)

M^{me} Johanne Savoie informe les membres que le 30 septembre aura lieu la prise de présence officielle et que tous les élèves doivent être présents.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Capitaine-Luc-Fortin

7.4 Première communication (14 octobre) (Information)

M^{me} Johanne Savoie informe les membres que le 14 octobre les parents recevront la première communication.

7.5 Autorisation de sorties dans les villages (approbation)

M^{me} Johanne Savoie demande aux membres l'autorisation de sorties dans les deux villages. Elle donne les exemples suivants : se rendre au centre communautaire, à la bibliothèque municipale, au parc, marcher dans le village, etc.

Il est proposé par M^{me} Josianne Duval-Beaudin et résolu que les enseignants des deux édifices soient autorisés à sortir dans le village avec leurs élèves.

Approuvé à l'unanimité

7.6 Activités et sorties en suspens (information)

M^{me} Johanne Savoie informe les membres qu'en raison de la situation de la covid-19, pour le moment on évite les activités avec invités dans les écoles ainsi que les sorties.

7.7 Campagne de financement chandails-écoles (approbation)

Ce sera le même logo et les mêmes couleurs que l'année dernière. Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas d'essayage et les vêtements seront mis en quarantaine avant la distribution. Les deux édifices garderont chacun leurs profits et ceux-ci serviront à acheter du matériel d'éducation physique.

Il est proposé par M^{me} Josianne-Beaudin et résolu que la campagne de financement des chandails-écoles ait lieu.

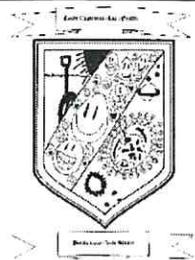
Approuvé à l'unanimité

CLF 21-09-2020

57

CLF 21-09-2020

58



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Capitaine-Luc-Fortin**

8. Points de la technicienne du service de garde

8.1 Service de garde (information)

M^{me} Mélissa Huard est en intérim de M^{me} Stéphanie Gosselin Roy.

9. Points de l'OPP et Comité de parents de Saint-Sébastien

Aucun point pour l'OPP d'Henryville.

M^{me} Josianne Beaudin-Duval informe les membres de l'intérêt du comité de parents d'organiser un dîner de la rentrée si cela est possible avec les mesures sanitaires.

10. Question du public (10 min)

Aucun public.

11. Levée de la réunion

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, **il est proposé par M^{me} Mélanie Lorrain et résolu** la séance soit levée à 19 h 36.

Approuvé à l'unanimité

CLF 21-09-2020

59

Président

Direction

